

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – VOLIGIA 3D

Définition du Client

Le terme « Client » désigne toute personne physique ou morale ayant recours aux services de VOLIGIA 3D, qu'il s'agisse d'un particulier, d'un professionnel, d'une entreprise, d'un maître d'œuvre, d'un architecte ou de tout autre donneur d'ordre, directement ou indirectement impliqué dans un projet nécessitant une prestation de conseil, d'assistance technique ou de modélisation.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) constituent, conformément à l'article L.441-1 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

1.2. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, à l'exclusion de tout autre document, tel que les conditions d'achat, courriers ou catalogues émis par le Client.

1.3. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de VOLIGIA 3D, prévaloir sur les présentes CGV.

2. COMMANDES

2.1. Nos offres sont valables pendant 30 jours à compter de leur émission. Toute commande devient définitive après acceptation écrite de notre part.

2.2. Les produits VOLIGIA 3D étant réalisés principalement sur mesure via impression 3D béton, toute modification de commande après validation pourra entraîner un surcoût et un délai de livraison allongé.

2.3. En cas d'annulation d'une commande sur mesure, le Client devra indemniser VOLIGIA 3D à hauteur des frais engagés et des travaux déjà réalisés.

3. PRODUITS ET TARIFS

3.1. Les prix sont indiqués en euros hors taxes, nets, sans escompte, et sont susceptibles d'être modifiés pour tenir compte notamment des coûts des matières premières, de l'énergie ou des frais de transport.

3.2. Les visuels et caractéristiques techniques communiqués sur nos supports de vente sont donnés à titre indicatif.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. Sauf accord contraire, un acompte de 40 % est demandé à l'acceptation du devis. Le solde du prix est payable au comptant, au jour de la fourniture de la prestation. Un délai de paiement maximal de 30 jours calendaires peut être accordé sous réserve de validation.

4.2. En cas de retard de paiement, des intérêts au taux BCE + 10 points seront appliqués, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

4.3. Aucune compensation ne peut être effectuée par le Client sans l'accord préalable et écrit de VOLIGIA 3D.

5. DÉLAIS ET FORCE MAJEURE

5.1. Les délais de livraison sont indicatifs. Un retard ne peut donner lieu à aucune indemnité ou annulation de commande.

5.2. VOLIGIA 3D ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une non-exécution en cas de force majeure (intempéries, pannes, pénurie de matières, grèves, etc.).

6. LIVRAISON

6.1. Les marchandises voyagent aux risques et périls du Client, même en cas de vente franco de port. Le transfert des risques intervient dès la remise des produits au transporteur.

6.2. Le Client est tenu de vérifier l'état des produits à la livraison. Toute réserve (avarie, produit manquant, emballage endommagé,

etc.) doit être formulée auprès du transporteur sur le bon de livraison et confirmée par écrit à VOLIGIA 3D dans un délai maximum de trois (3) jours ouvrés suivant la réception, conformément à l'article L133-3 du Code de commerce.

7. GARANTIES ET RÉCLAMATIONS

7.1. Nos produits sont garantis contre les vices cachés dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code civil.

7.2. En cas de non-conformité, notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation du produit concerné. Aucun autre dédommagement ne pourra être réclamé.

8. RESPONSABILITÉ

8.1. VOLIGIA 3D ne pourra être tenue responsable que des dommages directs résultant d'une faute prouvée.

8.2. En tout état de cause, la responsabilité de VOLIGIA 3D est plafonnée au montant HT de la commande concernée.

9. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

9.1. VOLIGIA 3D conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et accessoires.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

10.1. Tous les modèles, plans, dessins, prototypes, fichiers numériques, éléments graphiques et techniques créés ou fournis par VOLIGIA 3D dans le cadre de ses prestations restent sa propriété exclusive.

10.2. Le Client s'interdit toute reproduction, utilisation, diffusion, modification ou exploitation de ces éléments sans l'accord écrit préalable de VOLIGIA 3D.

10.3. Toute violation de cette clause pourra entraîner des poursuites judiciaires, notamment pour contrefaçon, ainsi que des demandes de dommages et intérêts.

10.4. En cas de reproduction, diffusion ou exploitation non autorisée des créations de VOLIGIA 3D, une pénalité forfaitaire de 30 000 euros par infraction constatée pourra être exigée, sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être réclamés en justice.

11. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE

11.1. En cas de litige, les tribunaux de commerce seront seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs.

11.2. Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

ARTICLE 12 – INTERVENTIONS DE POSE, LEVAGE ET PRESTATIONS EXÉCUTÉES PAR DES TIERS

12.1 VOLIGIA 3D intervient dans le cadre de missions de conseil, d'assistance et de coordination technique. Ces missions visent à garantir la bonne compréhension des documents techniques fournis, à faciliter l'application, et à assurer une cohérence entre la conception et les conditions de mise en œuvre. Dans ce cadre, VOLIGIA 3D peut assurer une implication plus poussée, notamment par sa présence sur site lorsque cela s'avère pertinent. Cette présence ne conditionne pas la nature de la mission, mais elle renforce l'efficacité opérationnelle. Elle permet d'assurer un suivi technique rapproché, de fluidifier la communication avec les équipes d'exécution, et de sécuriser les conditions d'intervention. VOLIGIA 3D assume ainsi un rôle de coordinateur technique, en appui aux entreprises chargées de la réalisation. Cette mission ne constitue pas une prestation d'exécution au sens propre : VOLIGIA 3D ne réalise pas elle-même les opérations de chantier, telles que la pose d'éléments, le coulage de béton, les travaux de manutention ou toute autre

VOLIGIA 3D Société à responsabilité limitée (SARL) SIRET : 940 169 733 00018

N° TVA intracommunautaire : FR53 940 169 733

Siège social : 55 Boulevard Pereire, 75017, Paris

Activité : Commerce de mobilier urbain en impression 3D béton

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – VOLIGIA 3D

intervention technique relevant d'une entreprise de travaux spécialisée et assurée. VOLIGIA 3D n'intervient ni en tant qu'entreprise de travaux, ni comme maître d'œuvre, conducteur de travaux, ou coordinateur SPS au sens des textes en vigueur. Et sa responsabilité ne peut être engagée pour les erreurs, défauts ou dommages liés à l'exécution, dès lors que les intervenants ont reçu les consignes nécessaires.

Par coordination technique, on entend exclusivement un rôle de conseil et de soutien opérationnel ponctuel sur site, à l'exclusion de toute direction de chantier, coordination logistique ou pilotage des interventions.

12.2 Les prestations proposées peuvent inclure des interventions de partenaires sélectionnés par VOLIGIA 3D. Ces prestations sont proposées de manière globale au Client, qui contracte uniquement avec VOLIGIA 3D. Les prestataires externes sont engagés par VOLIGIA 3D pour exécuter une partie de la mission définie, mais ne contractent pas directement avec le Client.

12.3 VOLIGIA 3D sélectionne les prestataires en veillant à ce qu'ils disposent des qualifications professionnelles requises, des assurances obligatoires (notamment responsabilité civile professionnelle et, le cas échéant, assurance décennale), ainsi que des habilitations spécifiques (par exemple : CACES). Toutefois, la responsabilité de VOLIGIA 3D ne saurait être engagée en cas de défaillance, malfaçon, non-conformité du matériel ou erreur d'exécution commise par ces prestataires, dès lors que les consignes nécessaires à la bonne exécution de leur mission ont été transmises de manière claire, complète et dans les délais compatibles avec l'exécution de la prestation, tels que définis dans le devis ou, à défaut, dans un délai raisonnable.

12.4. Le Client demeure seul responsable de la qualité, de la complétude, de la conformité et de la transmission en temps utile des informations nécessaires à la bonne exécution de la prestation. VOLIGIA 3D ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une information erronée, incomplète ou transmise tardivement, si celle-ci empêche son intégration technique ou organisationnelle dans le cadre des délais convenus.

12.5. VOLIGIA 3D décline toute responsabilité en cas de défaut, d'inadéquation, de défaillance ou de non-conformité affectant des supports, équipements ou matériels fournis par le Client ou par des tiers, ou en cas d'utilisation de matériel inadapté par un prestataire, dès lors que les spécifications nécessaires à sa fourniture ont été correctement transmises par VOLIGIA 3D.

12.6. Les conseils, avis techniques, propositions ou recommandations formulés par VOLIGIA 3D ont pour but d'accompagner le Client dans l'organisation de son projet et le choix des solutions techniques. Ces éléments, établis à partir des informations disponibles à la date de la prestation, ne constituent pas un engagement de résultat. VOLIGIA 3D ne saurait être tenue responsable en cas de mauvaise application, de modification unilatérale, ou d'interprétation erronée de ces recommandations.

12.7. En conséquence, VOLIGIA 3D ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage direct ou indirect, matériel ou immatériel, résultant d'une erreur de mise en œuvre, d'un matériel inadapté, d'un manque d'information ou de tout autre facteur relevant des intervenants tiers ou du Client.

12.8. Durée estimée des interventions – dépassements et surfacturation. Sauf mention contraire expressément convenue par écrit, les durées d'intervention indiquées dans le devis sont estimatives et établies sur la base des informations fournies par le Client. Ces durées ne constituent en aucun cas un engagement ferme de réalisation dans le temps imparti. En l'absence de demande spécifique du Client quant à la fixation d'un forfait incluant les éventuels dépassements, toute durée dépassant l'estimation initiale

pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire. Le Client en est informé expressément par les présentes conditions générales, et reconnaît qu'il lui appartient d'anticiper cette possibilité. VOLIGIA 3D ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une sous-estimation de durée si celle-ci résulte d'un manque d'informations, d'aléas d'exécution, de contraintes non portées à sa connaissance, ou d'une organisation relevant d'intervenants tiers.

12.9. État des lieux et responsabilité des biens confiés Il est fortement recommandé au Client de procéder à un état des lieux photographique des éléments à poser (sculptures, structures, etc.) avant toute intervention. Ces éléments, qui restent la propriété du Client ou de ses propres clients, sont confiés temporairement aux prestataires mandatés pour leur manutention, leur transport ou leur pose. En cas de dommage (chute, salissure, casse) survenu durant la prestation d'un prestataire, la responsabilité de ce dernier pourra être engagée dans le cadre de sa propre assurance responsabilité civile professionnelle, incluant les dommages aux biens confiés, à hauteur des plafonds définis dans sa police d'assurance. VOLIGIA 3D ne saurait être tenue responsable de tels dommages dès lors qu'elle a transmis les consignes adéquates et n'intervient pas matériellement dans la manipulation des biens, sauf manquement démontré dans l'encaissement ou la coordination.

13. RESPONSABILITÉ DU CLIENT DANS LA TRANSMISSION DES INFORMATIONS

13.1. Le Client s'engage à transmettre à VOLIGIA 3D, de manière complète, claire et dans les délais nécessaires, toutes les informations, documents, plans, données techniques, contraintes spécifiques ou autres éléments indispensables à la bonne exécution de la prestation. En cas de transmission tardive ou incomplète de ces informations, VOLIGIA 3D se réserve le droit de refuser ou de différer l'exécution de tout ou partie de la prestation.

13.2. VOLIGIA 3D ne saurait être tenue responsable des conséquences d'un retard, d'un défaut de traitement ou d'une mauvaise exécution résultant d'informations ou documents communiqués par le Client après la validation du devis ou à moins de cinq (5) jours ouvrés avant la date prévue d'exécution de la prestation concernée, sauf accord écrit spécifique.

13.3. En cas de modification, correction ou ajout d'informations affectant les conditions d'exécution ou la faisabilité de la prestation, VOLIGIA 3D se réserve le droit de réévaluer ses délais, ses conditions d'intervention ainsi que les tarifs convenus dans le devis initial.

13.4. Le Client reste seul responsable de la véracité, de la précision et de la complétude des éléments qu'il transmet. VOLIGIA 3D n'est tenue à aucune obligation de vérification ou de validation technique au-delà du périmètre de conseil défini dans le devis, sauf mention expresse contraire.